

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1049

présenté par
M. Eliaou, rapporteur

ARTICLE 23

À la première phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« conseiller »,

insérer les mots :

« en génétique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.